



ELECTRO-HYDRAULIQUE EMBARQUÉ SUR ENGIN DE CHANTIER



Durée
5 heures



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

En entreprise

Référence : E3053

Formateurs : La formation est organisée en partenariat avec un professionnel du secteur.

Effectif max : 8 participants

Quand : Suivant planning et sur demande

Langue : FR

Tarif : 2.400,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Personnel des services de maintenance.

OBJECTIF

Être capable de réaliser des interventions de maintenance préventive et curative dans le domaine de l'électricité et l'électronique embarquée.

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie:

- Rappel de lois de base en électricité
- La symbolisation électrique spécifique aux engins de TP
- Explication sur les capteurs électriques TOR / ANALOGIQUE
- Lecture des schémas électriques des engins définis
- Principe de réseau de communication CAN et circuit CAN BUS
- Les différents modules constitutifs (PLC, ECM, Ecran, MODULES ENTREE / SORTIE)

Pratique:

- Interprétation des données sur l'afficheur, recherche de paramètres analogiques et modifications éventuelles de ces paramètres
- Analyse des codes défauts
- Transfert schéma / engins
- Utilisation d'appareillage de mesure électrique (multimètre)

Dépannage électro-hydraulique en respect de la sécurité et de l'environnement

- Mise en place de méthode théorique de recherche de pannes en hydraulique et en électrique
- Travaux pratiques de simulation de pannes et investigation sur machine, méthode pratique.
- Utilisation d'appareillages de contrôle hydraulique, manomètre, débitmètre et interprétation des mesures
- Utilisation des informations émises par la machine via écran de contrôle
- Utilisation d'appareillage de contrôle électrique
- Elaboré un compte rendu de dépannage

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

Aucun

PÉDAGOGIE

Pédagogie basée sur l'alternance de cours théoriques et de travaux pratiques sur site.